



Bulletin municipal d'informations

Parution : tous les deux mois

• Feu d'artifice

Le feu d'artifice traditionnellement tiré lors des festivités du 14 juillet sera reporté au Dimanche 8 Août (à l'occasion de la fête des Ponts qui sera organisée différemment)

• Fêtes des Ponts

En raison du contexte sanitaire, la fête des Ponts a été adaptée pour répondre aux exigences sanitaires.

Elle aura lieu le dimanche 8 Août 2021 sous la forme suivante :

- Brocante (inscription gratuite) dans la prairie du Nahon derrière l'Auberge de 6h00 à 17h00
- Loto : vente des cartons à partir de 16h30 et début des jeux à 18h00 sous chapiteau au même lieu
- Feu d'artifice à l'issue du loto (feu d'artifice financé par la Municipalité)
- Un clown et ses créations de ballons circulera sur le site

Une restauration de type sandwichs- frites et boissons seront servis exclusivement à table.

Renseignements, réservations et inscriptions pour la brocante et le loto au : 02 54 05 17 95 ou 06 76 26 40 97

• Descente du Nahon en barque

Les Ateliers du Nahon organisent le samedi 28 août 2021 une descente en barque.

Renseignements et réservation : 02 54 40 33 22 ou 02 54 40 35 59

• Animations des Ateliers du Nahon

L'association Les Ateliers du Nahon vous propose :

Le samedi 31 juillet à 18h30, une soirée de poésie et d'humour et de contes avec Eugène Marcassin (Pascal Cabrera) au stade. En cas de mauvais temps, cette manifestation aura lieu à la salle des fêtes. Venez nombreux à ce spectacle familial !

Tarif : 8€/adulte et 6€/enfant de – 12 ans

Buvette

Renseignements au 02 54 40 33 22

• Cérémonie du 31 Août

En hommage à deux jeunes venus de Veuil chercher des secours à Vicq-sur-Nahon pour leur camarade blessé, ils ont été fusillés par les allemands le 31 Août 1944 ainsi qu'un père de famille fusillé le même jour lors d'un contrôle. Une cérémonie se déroulera à l'Eglise le mardi 31 août à 09h30. Elle sera suivie d'un dépôt de gerbe aux stèles et du verre de l'amitié à la Salle de la Mairie.

- **Comité des Fêtes**

Le Comité des Fêtes recherche des personnes volontaires de tous âges pour intégrer l'association. Vous avez envie de participer à la vie locale et associative, alors rejoignez l'équipe de bénévoles.

Renseignements auprès de Christian Rigomont (Président) - Tél : 02 54 05 17 95

- **Congés**

- M. Jeannay, Pédicure-Podologue au Pôle de Santé, sera en congés du lundi 26 juillet au samedi 7 Août inclus.

- Sandra Coiff sera en congés du jeudi 22 juillet au dimanche 8 août inclus.

- L'Épicerie Sandrine Garrivet sera en congés du 15 au 31 août ; le journal de la NR sera disponible auprès du salon de coiffure Chez Sylvie.

- **Ouverture Auberge du Nahon**

Depuis le 11 juin 2021, l'Auberge du Nahon est ouverte du mercredi au dimanche.

Informations et réservations au 02 54 00 35 28 ou par mail : resa@auberge-du-nahon.com

NB : La Municipalité rappelle aux aînés de la commune qu'il est encore possible de profiter de leur repas de fin d'année à l'Auberge du Nahon durant toute cette saison 2021.

- **VetiBox**

Une VetiBox est à votre disposition 24h/24 route de Langé, face au stade, à côté des conteneurs à verre. Il s'agit d'un conteneur de récupération de textiles et maroquinerie visant à redistribuer les vêtements et accessoires encore utilisables et recycler ceux trop abîmés.

Il permet de déposer des vêtements propres (neufs ou usagés), du linge de maison, des chaussures (attachées par paire) et de la maroquinerie (sacs, ceintures etc.).

Pour faciliter le vidage de ces conteneurs, les dépôts doivent se faire dans des sacs plastiques fermés.

Ces textiles récupérés seront ensuite triés et recyclés par l'association indrienne AGIR (Association pour Générer l'Insertion et la Réussite).

- **Maison Ages&Vie**

Le chantier de la Maison Ages&Vie à proximité immédiate du Pôle de Santé a débuté le 17 mai dernier et le terrassement est terminé.

Pour rappel, il s'agit d'un hébergement adapté aux personnes âgées ou en perte d'autonomie (GIR 2-3-4) qui ne peuvent plus rester chez elles mais qui veulent rester dans leur village. C'est donc une alternative à la maison de retraite. Il s'agit d'un domicile partagé où les résidents peuvent trouver auprès d'auxiliaires de vie présentes 24h/24h, les services leur permettant de continuer à vivre le plus normalement possible.

Pour plus de renseignements, vous trouverez des documents explicatifs en mairie, à la pharmacie et au Pôle de Santé.

• Nouveau gîte

Nous avons le plaisir de vous annoncer la création d'un nouveau gîte sur la commune, au lieu-dit Bois Renault. D'une capacité de 8 personnes et possédant 3 chambres, ce nouvel hébergement est labellisé Gîte de France.

Renseignements et réservations auprès de M. et Mme Renoncet – Tél : 02 54 38 42 94 ou 06 62 10 13 33

Mail : alain.renoncet@orange.fr

Nous vous rappelons les hébergements touristiques existants sur la commune :

☛ Gîte et chambres d'hôtes l'Échalier

Capacité 16 personnes – 8 chambres

M. Helmut MOSZKOWICZ

L'Échalier

Tél : 02 54 40 35 98 ou 06 63 87 27 76

Mail : gite.echalier@orange.fr

☛ Gîte de Sermoise

Gîte de France 4 épis

Capacité 12 personnes – 5 chambres

M. Jean-Claude JAMET

Tél : 02 54 41 11 54 ou 06 50 11 43 71

Mail : claire.jamet@hotmail.fr

☛ Gîte la Bournillière

Gîte de France 4 épis

Capacité 10 personnes – 4 chambres

La Bournillière

M. et Mme André PÉNIN

Tél : 02 54 40 33 53 ou 06 61 77 33 53

Mail : penin.andre@orange.fr

☛ Le Relais des Cherche-racines

Capacité : 7 personnes - 2 chambres

M. Thierry POMMIER

La Thomaserie

Tél : 02 54 40 11 15 ou 06 31 50 12 20

Mail : thierry_pommier@hotmail.fr

☛ Chambres d'hôtes La Fermette

Capacité : 2 personnes +1 enfant – 1 chambre

M. et Mme COSTES Claudine et Pascal

La Rolandière

Tél : 02 54 40 74 56 ou 02 54 81 79 24

Mail : claudine.coste2@free.fr

• Marché

Sont présents sur le Marché, Place du Monument :

- La Ferme d'Estelle de Préaux (viandes et charcuteries fermières)

Chaque 1er et 3ème samedi du mois à partir de 11h

Tél : 02 54 39 09 52 ou 06 68 83 70 68

- Charcuterie-Traiteur Muriel et Samuel GARAPIN

Chaque jeudi à partir de 11h

Tél : 02 54 49 47 89

NB : M. Julien (légumes et pommes) sera absent durant tout l'été

• Don du sang

Une collecte de sang aura lieu au Gymnase de Valençay le mercredi 4 Août 2021 de 15h à 19h.

• Assainissement

Attention : pour un bon fonctionnement de notre assainissement collectif, vous êtes priés de ne rien jeter dans les WC autre que du papier toilette. Les lingettes bio dégradables n'ont pas leur place dans les toilettes, vous devez les jeter dans votre poubelle au même titre que vos déchets ordinaires.

• **Respect du voisinage**

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et 14h30 à 19h30
- Les samedis de 9h00 à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Pour le respect de votre voisinage, il est important de respecter ces horaires.
Le non-respect de ces règles peut entraîner des sanctions.

• **Entretien des bordures de voie**

Les riverains doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie). Les branches ne doivent pas toucher les fils électriques, téléphoniques et l'éclairage public.

• **Formations**

Le GRETA BERRY vous propose une formation « Secrétariat de Mairie ». Une réunion d'information collective aura lieu le vendredi 3 septembre 2021 à 9h30 au Lycée des Métiers « Les Charmilles » à Châteauroux.

Renseignements au 02 54 08 20 80 ou par mail : gretaberry@ac-orleans-tours.fr

• **Examen du « code de la route »**

Depuis le début d'année, l'examen « du code de la route » peut avoir lieu dans les locaux de la CCI située Place Gambetta à Châteauroux. Si vous souhaitez participer aux prochaines sessions, vous devez vous inscrire sur le site <https://codengo.bureauveritas.fr>

Renseignements : 02 54 53 52 47 ou par mail : codengochateauroux@gmail.com

• **CIVAM et Communauté de Communes Ecueillé-Valençay**

Le CIVAM et la CCEV viennent d'être lauréats d'un appel à initiative visant à expérimenter les Paiements pour Services Environnementaux sur le territoire. Ce dispositif, d'une durée de 5 ans, est destiné à rémunérer les agriculteurs pour leurs actions en faveur de l'environnement.

Les agriculteurs siégeant sur la CCEV peuvent donc candidater à ce nouveau dispositif d'aide par le biais d'un formulaire de candidature. Après vérification de leur éligibilité, ils contractualiseront un PSE avec la collectivité porteuse du PSE et instructrice des dossiers, pour 5 ans sur la période 2021-2026. Pour en bénéficier, les agriculteurs doivent prendre contact avec le CIVAM avant le 31 juillet 2021.

CIVAM -Tél : 02 54 00 13 99

Mail : civam.valencay@civam.org

Conception et impression de ce document :

Mairie

2 rue de l'église

36600 VICQ-SUR-NAHON

Tél : 02 54 40 31 35 - Fax : 02 54 40 30 95

E- mail : mairie.vicqsurnahon@wanadoo.fr

Site : <https://vicqurnahon.fr>